

Avec vous à Ploulec'h

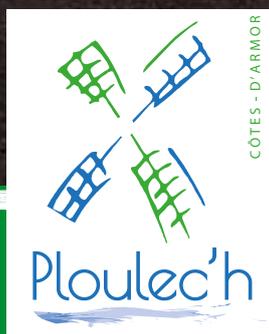
HIVER 2018

N° 12

Toute l'actualité de votre commune

LE PARC PAYSAGER :

une invitation à la détente



Fuite d'eau :
les cas de
dégrèvements

La culture
s'invente à
Ploulec'h

Awel Mor :
vivre plus jeune
que son âge

Consolider un projet de vie collectif

Il est peut-être temps pour l'ensemble de votre équipe municipale de faire un point d'étape sur cette mandature qui arrive rapidement à son terme.

Avec l'achèvement des travaux de construction du « PATIO » prévu pour la fin de cette année, considérez que l'implication de chacun de vos élus aura permis de tenir notre feuille de route initiale de début de mandat. Je souligne ici l'investissement personnel que cela a nécessité à tous les conseillers, tous les adjoints et bien évidemment à Jean-Marie pour tenir nos engagements. Dans l'esprit de l'expression ou de la pratique d'une vraie démocratie locale, nous pouvons vous avouer que ce travail a parfois été difficile et contraignant. Prendre en considération l'avis de chacun pour faire les bons choix n'est pas une sinécure, mais au final cette démarche aura eu le mérite d'asseoir des choix collectifs.

Dans un contexte budgétaire contraint, la poursuite de la gestion quotidienne rigoureuse de votre collectivité a permis le maintien qualitatif de votre espace public. Nos investissements en voirie, en renouvellement des réseaux, en entretien des bâtiments communaux ou encore la prise en compte des contraintes environnementales ou sécuritaires ont consolidé le socle de vos services publics. A l'appui d'une équipe d'agents motivés en partie renouvelée, il est indispensable de poursuivre sur cette voie pour promouvoir une vie communale de qualité.

Cette vie communale n'a de sens que si elle s'accompagne d'un vrai projet de vie collectif et c'est dans ce sens que nous nous sommes investis. Il y a eu et il y aura encore des projets d'équilibre sur l'ensemble de notre territoire, mais la pierre angulaire de ce projet collectif intergénérationnel s'articulera désormais

autour de ce nouvel espace d'activité que nous avons créé autour de la nouvelle salle, du parc paysager qui l'entoure et du city-stade que nous avons souhaité pour notre jeune génération. Il est certainement temps de consolider ce projet de vie en l'ouvrant vers une reconquête de notre bourg pour asseoir un développement communal harmonieux associant à la fois une réhabilitation ambitieuse et la perspective d'un renouveau de notre économie locale pour retrouver ces lieux d'échanges qui nous manquent tant. La poursuite de ce projet est notre affaire à tous et j'invite donc chaque habitant de la commune à participer à ce nouveau défi. Chacun d'entre vous a la possibilité d'apporter sa pierre à l'édifice soit par un investissement contributif, associatif ou pourquoi pas en intégrant prochainement la vie politique locale.

Thierry LE CALVEZ
1er adjoint

Tout d'abord, je vous remercie de votre confiance par ce vote qui acte ce mercredi 5 décembre l'élection d'un nouveau maire pour notre commune suite à la démission de Jean Marie Bourgoïn acceptée par M. le Préfet des Côtes D'armor le 27 novembre.

Ensemble, nous travaillerons pour faire aboutir au mieux nos dossiers et nos projets, avec un sens exigeant de nos intérêts communaux. Nous essaierons de faire de notre mieux avec les moyens dont nous disposerons, et cela pas la peine de le signaler, vous le savez nous avons

6/11

Ploulec'h en actions

- Parc paysager : détente et flânerie
- Le Patio : deux lots attribués à une entreprise d'insertion
- Zoom sur la restauration scolaire
- Le SIVU a aussi fait sa rentrée
- Ateliers conduite : les seniors en révision
- Marché : parlons du potager de Sabine
- Le responsable du service technique
- Lotissement de Parcomeur : quelques lots encore à la vente
- Chapelle du Yaudet : le rejointement est terminé

Les conseils municipaux



Matthieu DUPUIS
Le maire



Les adjoints

Thierry LE CALVEZ
Finances et personnel



Zoé LE LOEUFF
Enfance, jeunesse et vie scolaire

de moins en moins de possibilités, je ne vais pas revenir ici sur la baisse des dotations de l'Etat. Je succède donc à Jean-Marie lui qui a toujours défendu sa commune, Jean-Marie ne voulait pas laisser le navire sans capitaine mais il y a un moment où la santé doit passer avant tout, Sa décision est personnelle, très respectable et n'apporte pas de commentaires particuliers. Pour ceux qui pourraient s'en étonner, nous pouvons simplement redire que la vie des élus locaux n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète sur la vie familiale et implique un grand sens des responsabilités : tout cela a été le quotidien de Jean-Marie pendant ces 4 ans passés à la tête de notre commune. Jean Marie a toujours montré un sens exigeant et équilibré des intérêts des Ploulec'hais et Ploulec'haises.

On lui souhaite tous un bon rétablissement et on espère le revoir bientôt dans les associations de Ploulec'h et surtout de bien profiter de sa retraite.



12/13

Grand Format

- La culture s'invente à Ploulec'h

4/5

Ploulec'h 360

Sylvain CAMUS
Vie associative et réseaux



nia STEPHAN MORVAN
*Action sociale, solidarité
et seniors*



annick GAUTIER
*Aménagement
du territoire*



Je remercie Thierry aussi d'avoir assuré l'intérim pendant l'absence de Jean-Marie et pour tout le travail qu'il a accompli avec les adjoints et les conseillers. Je vous demande tous de m'aider dans cette nouvelle fonction. On va finir le mandat ensemble pour terminer le travail de Jean-Marie.

Et pour reprendre une métaphore marine, le bateau a conservé son équipage mais a changé de capitaine et doit aller à bon port jusqu'en mars 2020, par mer calme et sans tempête jusqu'à l'accostage, terme de notre mandat à tous dans moins d'un an et demi.

Matthieu DUPUIS
Maire



14/17

Au cœur des assos

- Trégor Swing : 75 adhérents en 3 ans !
- Le Nid'eau : des animations pour vos enfants
- Modélisme : 20 ans !
- Cyclo Détente de Ploulec'h : entraide au château de Kerninon
- Awel Mor : vivre plus jeune que son âge
- Chapelle Saint-Herbot : visite et entretien
- Tai chi chuan : un art martial interne
- Amicale Laique : du nouveau

Retrouvez toutes les infos de la commune sur les réseaux sociaux
 [mairieploulech](#)

Isabelle LORRAIN



Olivier NAULET



Olivier LAVOLLOT



Ghislaine BREVET-BUISSON



Manon RIOU



Les conseillers de la majorité

Mireille GUENEC



Brigitte LECUYER



Hervé GOURMELON



Valérie LE DROUMAGUET



Franck MONVOISIN



Bienvenue à Hervé Gourmelon qui a intégré le Conseil Municipal le 5 décembre dernier.

Les conseillers de l'opposition

Danielle LE MAGOAROU



Rémy POMMELLEC



Jean ROUXEL



18/24

Pêle - Mêle

- Fuite d'eau : la marche à suivre
- Elections : inscription sur les listes électorales
- Environnement : la réglementation évolue vers le jardinage au naturel
- Gestion du bocage des bords de route : 2ème phase
- recensement de la population
- L'actualité facebook
- Raconte-moi Ploulec'h

Ploulec'h 360

12 JUILLET-12 AOÛT

30 JUIN- 1er JUILLET



festiriboule 2ème édition : l'association Ploulec'h loisirs organise depuis deux ans un moment festif autour d'un concours de boules, de jeux bretons et de musique bretonne.

DU 17 JUILLET AU 28 AOÛT



succès pour les randonnées d'été : près de 50 personnes ont arpenté chaque semaine les chemins de Ploulec'h, sous la conduite d'une fidèle équipe de bénévoles. Merci à eux !

24 JUILLET



La troupe vocale et scénique Polygamme s'est produite sur le marché fin juillet. Un vent d'humanisme, de poésie et bien sûr d'humour soufflait place de la Mairie.

12 AOÛT



Visites, danses bretonnes, cuisson de pain, four, dédicaces,...Pour la 4ème année, l'associé gestionnaire du moulin organisait «le n s'anime».



7 DECEMBRE



Téléthon : le public Ploulec'hois est fidèle à la soirée «au coin du feu». Chaque année, c'est un vrai succès pour les organisateurs.

26 NOVEMBRE



Les Aînés de 69 ans et plus se sont retrouvés comme chaque année autour d'un repas offert par le CCAS, le 11 et le 25 novembre.

11 NOVEMBRE



Le cortège se dirige vers le monument aux Morts, avant que la cérémonie officielle ne débute.

16 SEPTEMBRE



journées du patrimoine : les bénévoles de l'association des amis de la chapelle St Herbot lors du vernissage de l'exposition proposée par Laurent Salomon.

n au
iation
moulin

Ploulec'h en actions

PARC PAYSAGER

détente et flânerie autour du Patio

Pas besoin de partir loin de chez soi, à Ploulec'h il y a tout ce qu'il faut pour se détendre et se ressourcer dans un cadre agréable, verdoyant et ensoleillé. Le parc paysager situé autour du Patio sera bientôt pour les Ploulec'hais un nouveau lieu de promenade et de rencontre.

Agrémenté de jeux pour enfants, du city-stade, et de promenades piétonnes, cet espace, situé derrière le gymnase, est à l'écart des axes routiers.

Sa situation privilégiée garantit aux usagers des conditions de sécurité et de tranquillité indispensables pour se promener seul, en famille ou entre amis... laissez-vous guider pour un petit tour d'horizon !

L'équipe des espaces verts a participé activement à la réalisation du parc paysager depuis la conception en lien avec Gildas Kernaleguen, architecte paysagiste.

Pour faciliter au maximum l'entretien de ces nouveaux espaces, les agents ont été associés au choix des végétaux et formés à leur modalité d'entretien.

Durant l'été, ils ont accompagné l'avancement des travaux de mise en forme des volumes, effectués par l'entreprise Colas. L'équipe a ensuite réalisé les plantations et participé à la création des espaces verts et des tunages (bancs en bois au niveau du city stade). Ces aménagements évitent en effet la pousse de mauvaises herbes et rendent le parc plus attrayant.

Si cette fin d'année marque la finalisation des travaux confiés à l'entreprise, Benoît, Anthony, Chantal et Daniel vont désormais poursuivre les travaux avec la réalisation d'autres tunages face à la salle, de murets en pierre et de plantation d'arbustes.

Viendra ensuite la plantation de la bamboueraie et des graminées.

Les travaux du lotissement, les voiries, les abords du Patio et l'ensemble du parc paysager ont été étudiés et suivis par le bureau d'études de LTC, coordonnés par Olivier Sourdin et Sylvain Guillois en étroite

collaboration avec l'architecte Paysager et les représentants de la commune.

Cette collaboration a donné l'entière satisfaction en matière de coordination et a répondu aux attentes de tous. L'entreprise Colas a été à l'écoute des préoccupations, et elle a aidé et facilité le travail de finition de notre équipe technique.

Au printemps, le parc aura déjà fière allure, permettant aux riverains et aux usagers du Patio de profiter pleinement de ce nouvel espace. Il portera le nom de Corinne Erhel et une statue en son honneur sera positionnée au niveau de la clairière.



l'ensemble des acteurs en réunion de chantier

Le point de vue de Gildas Kernaleguen, architecte paysager

Quelle était la commande de départ ?

Le travail engagé avec les élus, les entreprises et le personnel communal visait à créer un cadre de verdure permettant la pratique agréable de tous les équipements du parc, sans nuire à l'intimité et au calme des propriétés voisines, et dans le respect de la nature.

Quelles étaient vos contraintes techniques ?

La volonté forte de la part des élus explique les modelés de terrain entrepris sur le site, totalement plat à l'origine. Les volumes de terre constituent des écrans acoustiques efficaces, compartimentent l'espace, commandent les parcours, génèrent de nouveaux points de vue et de nouvelles ambiances. Ils ont permis de réemployer la totalité des déblais générés par la construction de la salle et l'aménagement de sa desserte, le bassin de rétention des eaux pluviales, les voies et les chemins du lotissement de Parcomeur.

Et environnementales ?

Le respect de l'environnement s'est traduit également dans le choix des revêtements et des matériaux mis en oeuvre, avec la volonté de limiter au maximum l'imperméabilisation des sols et de privilégier les ressources naturelles locales (sable stabilisé, mobilier et bordures en chêne, pierre bleue pour le remplissage des gabions...).

La végétation préexistante a été préservée dans sa grande majorité. Les plantations réalisées et celles à venir, conforteront l'ambiance champêtre avec différentes essences d'arbres et d'arbustes bocagers, dont de nombreux fruitiers. Cette palette végétale essentiellement locale s'enrichira d'essences plus « exotiques », dont une collection de bambous.



-
-
-
-

Un petit théâtre de verdure construit sur deux étages fera face à l'entrée du Patio.

Les agents communaux réalisent la pose des tunages qu'ils ont auparavant montés en atelier.

LE PARC EN CHIFFRES :

- 2 500 m³ de terre végétale étalés sur le parc
- 3 300 m³ de terre de remblai pour former les merlons
- 2 800 m³ de terre végétale pour finaliser les merlons
- près de 2500 plants mis en place cet été 2018 au niveau des talus du city stade et de l'espace jeux des petits

LE PATIO :

Deux lots attribués à une entreprise d'insertion

La Municipalité a choisi d'attribuer les lots peinture et nettoyage à la Régie de quartier de Lannion, une entreprise d'insertion qui accompagne des personnes fragilisées ou éloignées de l'emploi.

Ce dispositif appelé « clause d'insertion sociale » dans les marchés publics, est en effet accessible aux collectivités dans le cadre de travaux ou de prestations de services.

Au-delà de la dimension sociale, cette mesure permet d'obtenir des financements régionaux.

A Ploulec'h, une équipe constituée de 10 à 15 personnes s'est ici relayée pendant plus d'un mois pour peindre l'intérieur du bâtiment.

« C'est très valorisant pour les personnes d'avoir travaillé sur un tel chantier et pour nous, c'est une satisfaction de leur permettre de se réinsérer par le travail » souligne Yannick Gautier, Adjoint à l'aménagement du territoire.

L'objectif a parfaitement été atteint en termes de planning et de résultat.



VIE SCOLAIRE



*Devinette :
pensez-vous qu'il s'agisse
d'un nouvel instituteur ?*



ZOOM SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, 150 repas sont entièrement préparés sur place, dans notre restaurant scolaire, par Marie-Paule et Jocelyne. Les produits bio et en circuit court y sont privilégiés. Chaque jour, les produits frais, la boucherie, les laitages, le pain sont livrés. Les menus sont élaborés lors des « commissions menus » qui ont lieu avant chaque période de vacances scolaires. Les équipes municipales, les élus et les parents d'élèves y sont conviés et échangent sur des propositions de recettes, en fonction des produits de saison et de l'équilibre alimentaire. Les souhaits des enfants sont également recueillis. Les menus choisis

sont ensuite transmis aux parents qui peuvent ainsi les présenter à leur enfant. Pour les enfants présentant une allergie alimentaire, un projet d'accueil individualisé (PAI) doit nécessairement être mis en place auprès de la directrice de l'école. Le personnel saura ainsi s'y référer lors du service.

Sur réservation à la mairie au minimum 8 jours avant, les parents peuvent également venir déjeuner avec leur enfant, au restaurant scolaire. C'est un moment convivial qui permet à chacun de se rencontrer et de voir le travail ainsi réalisé.

LE SIVU AOD AR BRUG A AUSSI FAIT SA RENTREE

Le Sivu accueille les enfants toute l'année scolaire le mercredi toute la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas de 8 h à 18 h 15, et aussi durant les vacances scolaires (sauf Noël).

Les enfants de 3 à 6 ans vont au centre de loisirs de Trédrez-Locquémeau et ceux de 7 à 12 ans à celui de Ploumilliau. Beaucoup d'activités sont proposées : des sorties, des jeux adaptés à l'âge et aux envies des enfants. Le SIVU garantit un accueil personnalisé des enfants par une équipe de professionnels.

Réservation obligatoire

Contact

Tél : 0296353292

sivu.ploumilliau@wanadoo.fr

<http://www.sivuaodarbrug.f>



CA S'EST PASSÉ A L'EXTERIEUR :

Grace à un financement de l'amicale laïque, les classes de CE1/CE2 et de CP/CE1 sont allées visiter une école d'autrefois à Bothoa. Le matin, les élèves ont vécu la classe comme dans les années 1930, et l'après-midi, ils ont visité la maison du maître, devenue un musée. Ils ont aussi appris à fabriquer des jouets et des instruments de musique avec des morceaux de bois.

Les classes de MS-GS et GS-CP ont elles pris la direction de l'aquarium marin de Trégastel. Lors de la visite guidée, les élèves se sont intéressés au phénomène des marées, de la conservation des espèces, de l'élevage expérimental

Le même jour, la classe de CP-CE1 de Mme Guyon se rendait au planétarium, sous le dôme hémisphérique pour assister à une séance consacrée à l'univers (étoiles, constellations, planètes, voie lactée...), avec l'observation du ciel lors d'une nuit étoilée en ville et à la campagne.

Ensuite, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendues au pôle Phoenix. Par groupe, ils ont assisté à différents ateliers (l'énergie et le fonctionnement d'une éolienne, la LPO, les poissons et rivières, les mesures physiques, Nokia, l'histoire des plantes, le plancton,...) .



ATELIERS CONDUITE : LES SENIORS EN REVISION

Le CCAS en partenariat avec l'association Brain Up et le club Awel Mor, a organisé une conférence suivie d'ateliers thématiques sur le thème de la conduite.

Cette opération intitulée « sérénité au volant » a permis à une trentaine de retraités de réviser les principales règles

de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant.

Au programme, des apports pédagogiques sur l'actualisation du code de la route, des conseils sur les réflexes et la gestion de stress, des jeux et de la convivialité !

Ce programme est financé grâce au soutien du département des Côtes d'Armor.

MARCHÉ DU MARDI SOIR : PARLONS DE SABINE ET DE SON POTAGER :

Parlons de Sabine...

Sa production se situe à Coat Don sur la commune de Plouguil. Elle a repris cette activité depuis 2 ans après une reconversion. Sa production est diversifiée : elle cultive des fruits et des légumes sur une parcelle de moins d'un hectare exploitée en agriculture biologique, depuis une vingtaine d'années.

Elle travaille seule une grande partie de l'année.

Vous pouvez la rencontrer chez elle à la ferme avec d'autres marchands le vendredi de 16h00 à 19h00. Sur les marchés de Louannec le mardi matin et de Ploulec'h le mardi soir et l'été le dimanche matin à Plougrescant. Elle propose également des paniers, à retirer sur place ou sur les marchés et notamment sur Ploulec'h.

Parlons des clients de Sabine ...

Voilà ce qu'ils disent de ses produits : « c'est beau, c'est bon et les prix sont raisonnables ».

A ton tour Sabine...

Que penses-tu de notre petit marché ? « Je viens avec beaucoup de plaisir. Il y a une bonne entente entre les marchands et les clients sont très sympas. »

Pour information : prix sur les sacs de pommes de terre de 10 ou 20kg.
Email : aupotagerdesabine@gmail.com
Tel : 06.80.43.88.81



Du côté des services



Benoît PETIBON

responsable du service technique depuis 6 mois

En poste depuis 6 mois à Ploulec'h, Benoît, qui a passé 18 ans au service technique de l'hôpital (plomberie, froid, climatisation et électricité), est satisfait de sa nouvelle prise de fonction.

« J'ai été très bien accueilli par la Municipalité, les collègues, les associations, la directrice de l'école et les habitants, et même si on me demande davantage de polyvalence, j'ai vite été dans le bain ».

En effet, il a dû se former rapidement, sur des domaines comme la voirie, les espaces verts, les différents réseaux ou encore le « zéro phyto ».

Il souhaite bien sûr poursuivre le travail de signalisation, d'isolation et de mise aux normes des bâtiments, engagé par son prédécesseur, Jean-Pierre Guillon.

Actuellement, avec son équipe composée de 3 agents (2 hommes et une femme), et l'appui de l'architecte paysager, ils travaillent tous sur l'aménagement du parc paysager.

Après ce gros chantier, Benoît réfléchit également à la création d'allées et d'espaces engazonnés dans le cimetière et l'amélioration de l'accès aux chemins de randonnée.

Pour conclure, il confie qu'il est très heureux d'avoir rejoint « une équipe sympathique et motivée, à laquelle il a pu faire confiance dès son arrivée ».

Il semble épanoui par ce nouveau cadre professionnel qu'il n'hésite pas à qualifier de « quasi familial ».

TRAVAUX

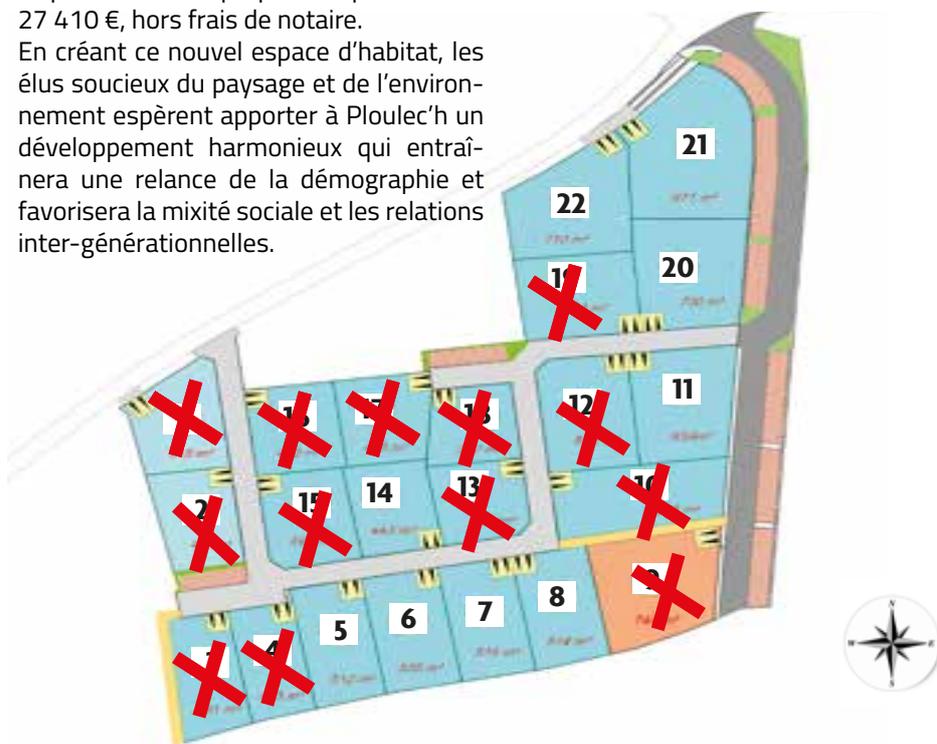
LOTISSEMENT DE PARCOMEUR : QUELQUES LOTS ENCORE A LA VENTE

12 mois après le début des travaux de terrassement, le lotissement de Parcomeur a déjà fière allure. Les premières maisons sont sorties de terre et les nouveaux habitants devraient aménager pour l'été prochain.

Idéalement situé entre la ville et le bord de mer, ce lotissement bénéficie d'un accès privilégié aux services de proximité : école, salle socio-culturelle, city-stade, salle omnisports, chemins de randonnée... Sa situation limitrophe avec la zone de Bel Air, la ville de Lannion et le futur pont qui enjambera le Léguer est également un atout.

Neufs lots sont encore disponibles à la vente et aucun constructeur n'est imposé. Le premier lot est proposé au prix de 27 410 €, hors frais de notaire.

En créant ce nouvel espace d'habitat, les élus soucieux du paysage et de l'environnement espèrent apporter à Ploulec'h un développement harmonieux qui entraînera une relance de la démographie et favorisera la mixité sociale et les relations inter-générationnelles.



CHAPELLE NOTRE DAME DU YAUDET LE REJOINTOIEMENT EST TERMINÉ

Le programme de restauration de la chapelle du Yaudet s'achève par le rejointoiement de sa façade sud. L'objectif de la municipalité était une mise hors d'eau, hors d'air de l'édifice pour sauver le bâti. La mission est accomplie grâce aux aides de l'état, de la fondation Dellestre et à la souscription auprès de la fondation du patrimoine. La vieille dame s'est refait une santé.



LOGEMENTS SOCIAUX

La construction d'un ensemble de 5 logements implantés sur le lot numéro 9 va débuter en 2019. Il s'agit de quatre T3 (dont un en étage) et d'un T4 en rez-de-chaussée. Les surfaces habitables seront comprises entre 70 et 80 m² et chaque logement disposera d'un garage fermé. Les pièces de vie seront exposées au sud et s'ouvriront sur un petit jardinet ou une terrasse pour le T3 situé en étage. Le bâtiment respectera les nouvelles normes basse consommation (BBC). Pour prétendre à ce type de logement social, il faut également répondre à un certain nombre de critères, le plus important d'entre eux étant de ne pas dépasser un plafond de ressources. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la Mairie.



Conseils municipaux

Résumé des séances 28/06/2018, 20/09/2018, 05/12/2018

L'intégralité des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune : www.ploulech.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE BRICOCASH : DECISION D'ESTER EN JUSTICE

Yannick GAUTIER rappelle au Conseil Municipal l'historique de ce dossier et toutes les démarches entreprises tant par la commune, dans un esprit de conciliation depuis plus de 3 ans, que par les services de l'Etat pour que la SA DELROME mette en conformité le bâtiment BRICOCASH avec les autorisations qui lui ont été délivrées. Compte tenu que subsiste également une problématique sécuritaire en raison de la présence de racks à proximité immédiate de la route départementale, le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à saisir le Tribunal de Grande Instance de ST BRIEUC par une action dirigée contre la SA DELROME afin que celle-ci mette en conformité la construction litigieuse avec les autorisations d'urbanisme délivrées et désigne Maître Vincent LAHALLE, Avocat au Barreau de RENNES, en tant qu'avocat de la commune, en charge d'assurer cette défense. Le Maire est autorisé à signer la convention d'honoraires.

RGPD : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Sylvain CAMUS a expliqué aux élus que le Règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016 s'applique à tous les états membres depuis le 25 mai 2018. Ce règlement renforce les obligations des entreprises et les droits des personnes concernées, augmente les risques de sanction et impose, pour toute autorité publique effectuant des traitements de données à caractère personnel, la désignation d'un délégué à la protection des données détenues. Le Conseil désigne le CDG 22 comme délégué à la protection des données de la

commune, pour un coût annuel de 780 €.

ACQUISITION DE TERRAIN AU LOTISSEMENT DE KERGARADEC

Yannick GAUTIER informe les élus que Côtes d'Armor Habitat accepte de céder gratuitement à la commune une partie (environ 70 m²) de la parcelle B 1243 située dans le Lotissement de Kergaradec afin que puissent être réalisées des places de parking. Le Conseil accepte cette cession issue de la parcelle B 1243. La commune prendra à sa charge les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage et à la rédaction de l'acte et s'engage à poser un grillage en limite de terrain.

INDEMNITES DE FONCTIONS

Le conseil municipal fixe le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction, comme suit :
- Maire : 28 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
- 5 adjoints : 16,5 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
- 5 conseillers municipaux délégués : 2,5 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
Matthieu DUPUIS précise qu'il n'a pas souhaité percevoir le montant maximum des indemnités de fonction de Maire.
3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU.

ELECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le Maire rappelle que la commune dispose d'un siège de conseiller communautaire titulaire à Lannion-Trégor Communauté et d'un suppléant. Jean-Marie BOURGOIN était conseiller communautaire titulaire

et Sylvie LE LOEUFF, suppléante. Il y a donc lieu de procéder à une nouvelle élection. Une liste de candidats est déposée : Sylvie LE LOEUFF (titulaire) et Sylvain CAMUS (suppléant). Ces candidats sont élus au 1er tour (14 voix pour, 4 votes nuls). Sylvie LE LOEUFF siègera donc au conseil communautaire de Lannion Trégor Communauté.

DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Matthieu DUPUIS rappelle que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences afin de favoriser une bonne administration communale. Le conseil municipal décide de lui déléguer l'ensemble des délégations à l'exception des matières visées aux paragraphes 2°, 3°, 15°, 16°, 21°, 22° et 23°. Dans le cadre de ces délégations, le conseil municipal précise que le Maire est autorisé à engager des dépenses dans la limite de 10 000 € HT.
3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU

REPertoire ELECTORAL UNIQUE :

Matthieu DUPUIS informe les élus qu'une loi rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et créant le Répertoire Electoral Unique entrera en vigueur au 1er janvier 2019 et qu'il est demandé de créer une commission de contrôle pour remplacer les commissions administratives. Cette commission sera composée de Mireille GUENEC, Valérie LE DROUMAGUET, Ghislaine BREVET BUISSON, Jean ROUXEL et Rémy POMMELLEC.

MAISON MEDICALE CM du 20/09/2018

Depuis le dépôt du préavis de départ du Docteur Rochez, la Municipalité recherche activement une solution de remplacement. Des contacts ont été pris avec un médecin intérimaire et des associations pour la recherche et

l'installation de médecins. Même si ces démarches sont infructueuses à ce jour, la Mairie a obtenu un accord de permis de construire pour une extension de la maison médicale. Le projet est à l'heure actuelle suspendu, dans l'attente de l'arrivée d'un professionnel et d'une éventuelle réorganisation des locaux.

Un rassemblement est prévu le
samedi 5 janvier à 11h30 devant
la banderole (voir en dernière page).



Grand Format



L'AFFAIRE DE KERNINON : Révélations autour d'un crime

Si vous êtes intéressés par l'histoire du château de Kerninon et de ses habitants, alors rendez-vous à la mi-janvier pour la sortie du 1er livre traitant du mystérieux assassinat du Comte de Kerninon. Rédigé et illustré par Jean Even, Maire de Ploulec'h de 1977 à 2001, vous découvrirez la palpitante histoire du riche Comte de Kerninon, seul héritier du château et de Loulou, la chanteuse de cabaret rencontrée lors de son service militaire à Constantine en Algérie, et qui devint son épouse. Le train de vie effréné de la Comtesse, la relation du Comte avec une autre femme et la présence à Lannion du fils de Loulou, né avant son union avec le noble, vont constituer les éléments de l'intrigue

qui mena au décès du Comte de Kerninon, le 28 août 1924, soit 8 jours après avoir été victime d'une tentative d'assassinat. Pour le lancement de cette édition, Jean Even proposera un diaporama-conférence le 18 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Ploulec'h. Les bénéfices de la vente du livre seront reversés à l'association Kercarenat qui œuvre pour la valorisation du Château de Kerninon par l'organisation d'événements culturels, artistiques ou en lien avec la nature, ainsi que l'ASPP qui gère et anime le site du moulin de Crec'h Olen.

**Diaporama, Vente du livre
vendredi 18 janvier
20h30 à la salle des fêtes
entrée gratuite**

Connaissez-vous l'association Kercarenat ?

Vous avez peut-être entendu parler de foire aux croûtes, de jardins participatifs ou d'après-midi indien à Ploulec'h ? En effet, c'est bien au Château de Kerninon où 37 passionnés d'art, de culture, de nature ou de patrimoine, se retrouvent pour construire et organiser un programme d'animation tout au long de l'année. Au-delà de la volonté de s'investir dans la vie locale et de promouvoir des valeurs de partage et d'échange, le but de l'association est la gestion et la promotion de tout événement culturel, artistique ou en lien avec la nature. L'année 2018 a été riche : théâtre pour enfants et adultes, des concerts jazz, chansons françaises, des expositions d'art amateurs et professionnels, des expos à thèmes, comme la guerre de 14-18 ou le cabotage à la voile en Bretagne, sans oublier les ateliers jardin et plantes médicinales à chaque saison, ainsi qu'une brocante. Pour début 2019 sont déjà programmés, deux après-midi indiens avec projection de film les 27 janvier et 3 février, un concert de musique irlandaise le 25 janvier, deux concerts, «bleu et sentimental» le samedi 13 avril et «Nougaro-Le Prest» le samedi 8 juin, du théâtre avec une déambulation dans le château les 2 et 9 mars et une brocante, le 30 mai jour de l'Ascension. Un grand merci à Caroline de Bélizal qui est notre hôtesse. Elle ne fait pas partie de l'association, mais nous reçoit, car Kercarenat fait vivre son château avec un état d'esprit auquel elle adhère.

Ricardo CAVALLO : un artiste à la dimension XXL

2mX1,20m, c'est la dimension moyenne des œuvres que les visiteurs sont venus admirer cet été à la Chapelle du Yaudet. Entraînant le public dans une véritable fascination pour les couleurs et les mystères de la côte, Ricardo Cavallo qui est né en 1954 à Buenos Aires, mêle rêve et magie dans son œuvre. Inspiré d'une peinture figurative, il recrée des paysages qui se révèlent marée après marée. Pendant toute la durée de l'exposition, l'artiste a été présent à la chapelle pour échanger avec le public et concevoir une nouvelle œuvre qui s'est dévoilée au fur et à mesure de sa réalisation.

Du 12 juillet au 12 août, cette exposition, qui n'a pas désempé à largement participé à l'essor touristique qu'a connu le site du Yaudet durant toute la période estivale.

En tout ce sont près de 8000 personnes qui sont entrées gratuitement dans la chapelle.

Diffusion culturelle valeurs : LA CULTURE



Après le succès de l'exposition d'art au château de Kerninon, un atelier artistique au créneau périscolaire. Dans le même temps, un ouvrage, tandis qu'une équipe de la bibliothèque municipale, tout au long de l'année. Le Patio en 2019 constituera bien sûr un nouvel équipement permettra entre autres de promouvoir la culture : place aux spectacles, expériences en réseau,...La volonté de faire une bibliothèque. En attendant, voici un petit tour de la Bibliothèque municipale

Il y a 32 ans, la bibliothèque ouvrait ses portes au bourg, offrant un espace de culture aux Ploulec'hais. Créée en 1986 à l'initiative de Claudie Carret rejointe par Marie-José Ogé, Michèle Raoult et Paul Donniou, la bibliothèque était installée dans l'actuel bureau de la Secrétaire Générale. En 1998 la municipalité, dirigée par Jean Even entretenait la construction d'un nouveau local entre les deux écoles. Situation idéale pour les élèves qui peuvent y accéder, avec leurs



Culturelle, pratique artistique, affirmation de CULTURE S'INVENTE A PLOULEC'H



*été dans la chapelle du Yaudet et l'afflux constant de spectateurs au
artistique à destination des enfants voyait le jour à la rentrée, sur un
e temps, un nouvel auteur ploulechois prépare la sortie de son premier
bénévoles s'active sans relâche pour ouvrir et animer la bibliothèque
e ...Pas de doute, la Culture s'invente à Ploulec'h ! L'inauguration du
ur un tournant dans la vie locale, car la mise en service de ce nou-
autres, de développer de nouveaux rapports entre la population et la
ositions, concerts, ateliers artistiques, projets autour du livre, travail
e place à la culture dans le paysage ploulechois se dessine peu à peu.
horizon de celles et ceux qui agissent au quotidien en défendant des
monde et de partage, au travers de la dimension culturelle.*

des livres, mais pas seulement

classes, directement. Si au début, elle ne dis-
posait que de 400 livres prêtés par la biblio-
thèque départementale de prêt, elle compte
aujourd'hui plus de 12000 ouvrages, renou-
vellés régulièrement. Grâce à une dotation
budgétaire de la commune et surtout à des
dons, elle s'est petit à petit étoffée.

Actuellement, la bibliothèque est gérée par
6 bénévoles et est ouverte le mercredi et le
samedi de 11h à 12h. Il est possible d'em-
prunter gratuitement 3 ouvrages pour une



durée de 3 semaines et de commander à la
bibliothèque départementale des œuvres
indisponibles dans le fond de la bibliothèque
de Ploulec'h. Il y a aussi une centaine de CD
et de DVD à votre disposition, plus une petite
ludothèque ouverte par Laurence Ollivier.

Projets d'avenir

L'équipe souhaiterait élargir les horaires
d'ouverture le mardi soir par une présence
sur le marché ou pourquoi pas le dimanche
matin ou après-midi, une fois par mois.
L'idéal serait bien sûr d'avoir plus de place
pour des animations autour du livre, mais on
peut espérer que l'ouverture du Patio per-
mette à certains projets d'émerger. Sinon, la
mise en place d'une boîte à livres sur la place
du marché, dans la rue de l'école ou au Yau-
det l'été pourrait être également envisagée.
Enfin, l'informatisation sera inévitable, ainsi
que la réservation en ligne et pourquoi pas le
portage à domicile.

En attendant, venez voir : c'est gratuit !

NOUVEAU

atelier artistique : débutants et artistes en de- venir acceptés !

Avec Guéna, l'atelier artistique,
« c'est d'abord pour se détendre et
passer un bon moment ensemble et
ensuite pour s'initier aux différentes
techniques artistiques ». Loin des
programmes rigides et des tech-
niques imposées, l'animatrice du
Sivu Aod ar Brug propose chaque
semaine après la classe un atelier
d'1h30 pour expérimenter le dessin,
le pastel, le fusain, la peinture, les
collages,...

Ici, les plus grands aident les plus
petits et bien que « l'on occupe une
classe, je ne veux surtout pas que
ce soit trop scolaire », précise l'ani-
matrice qui envisage un vernissage
en fin d'année, une sortie culturelle
et pourquoi pas l'invitation d'un ar-
tiste pour enrichir le contenu d'une
séance.

Renseignements :Sivu Aod ar Brug
à Ploumilliau – Tél : 02 96 35 32 92





LES CYCLOS DE PLOULEC'H

Entraide au château de Kerninon entre 2 sorties

Le mois de juin fut assez chargé avec un séjour vélo/tourisme sur 6 jours en Normandie, la Pierre Le Bigault, concentration cyclo pour la lutte contre la mucoviscidose à laquelle Ploulec'h se montre bien présent et puis la sortie familiale. Mais ce mois de juin a aussi été l'occasion de faire un peu connaissance avec l'association de Kerninon en consacrant 2 après-midis à déblayer les pierres de la partie du mur d'enceinte qui s'est effondrée. Ensuite le club a mis un peu la pédale douce durant les mois de juillet et août avec néanmoins une participa-

tion à la concentration de Ploumagoar. En septembre-octobre, l'activité a repris avec des concentrations à Ploubezre et Pleumeur Bodou et, à Ploulec'h, la Coupe de la Détente. La fin de saison est aussi l'époque des gentlemen (course contre la montre par équipe de 2) auxquelles certains cyclos se sont affrontés en s'étonnant des performances réalisées en terme de vitesse. La saison va s'achever réellement par l'Assemblée Générale du 17 novembre à laquelle tous les adhérents et les personnes intéressées par l'activité cyclo sont invi-

tées; le bilan 2018 et les projets 2019 y seront présentés. Ensuite, jusqu'au 12 janvier 2019, date des inscriptions, le départ se fera à 9h30 du local cyclo pour des circuits à définir sur place. C'est le moment de venir voir ce qui s'y passe.

Suivez notre actualité sur :
<http://cyclodetenteploulech.reseaudesassociations.fr>

TREGOR SWING : Une ambiance joyeuse et multigénérationnelle

L'association Trégor Swing vient d'organiser avec succès la 2e édition de son festival « La Rentrée Swing ».

Des danseurs venus du Grand Ouest, voire de Paris, se sont déplacés pour l'occasion et les Trégorrois ont pu profiter des initiations. L'association a repris ses cours dans la foulée et le cours débutant fait le plein. Une 3e séance hebdomadaire s'ouvre, preuve de l'élargissement de l'association qui compte cette année 75 adhérents.

Les cours se déroulent dans une ambiance joyeuse et multigénérationnelle ; ils sont dispensés par une équipe de professeurs

bénévoles qui souhaitent transmettre leur amour des danses swing.

Trégor Swing propose cette année à ses adhérents plusieurs stages. Un seul objectif : que chacun s'amuse ensuite en soirée. C'est dans cette perspective que le partenariat avec le big band de l'Ecole de Musique de LTC est reconduit.

Les cours débutants ont lieu tous les jeudis à 19h30 et sont suivis d'une pratique de 30 minutes au cours de laquelle débutants et confirmés se mélangent pour partager quelques danses et se préparer aux soirées dansantes ! L'année s'annonce bien.

Pour avoir plus d'informations sur les événements à venir, rendez-vous sur le site <http://www.tregorswing.reseaudesassociations.fr>.





ce chalutier en cours de construction est entièrement fait main, sans éléments préfabriqués, il vogue pour l'exposition de 2019

20 ans de modélisme, et encore des idées pour 20 ans !

En 1988, deux habitants de Ploulec'h se retrouvaient par hasard. Tous deux, adeptes du modélisme, décidaient de créer l'Association de Modélisme de Ploulec'h.

Ce premier acte permettait à une dizaine de personnes de se retrouver quelques heures par semaine afin d'échanger sur la fabrication de bateaux, de réseaux de trains, de dioramas.

20 ans plus tard, Jean-Pierre est toujours là pour entraîner le groupe de plus de 30 modélistes qui se retrouvent les mercredis et samedis après-midi pour construire, améliorer ou créer de nouvelles maquettes.

Dès 1989, l'association organise un salon afin de présenter ses créations. Ce salon

devient petit à petit régional, voir national puisque l'an dernier les clubs d'Ile de France et de Normandie sont venus présenter leurs réalisations. Les présences de plus en plus nombreuses et la nécessité de l'organisation ne permettent pas aux adhérents de montrer leurs créations, d'où l'idée des portes ouvertes.

Cette année, elles ont reflété une ampleur particulière puisque chaque adhérent a pu présenter son « travail ». Plus de 100 maquettes exposées et il y en a encore dans les greniers !

Bateaux (avec en vedette l'Hermione), trains (avec nos trois réseaux), voitures (ancienne et récente) dioramas (scènes de vie quotidienne ou militaires), collections particulières (Tintin, moulins...) ont ravi les

très nombreux visiteurs de ces journées anniversaires.

Les adhérents sont issus de Ploulec'h, mais aussi des communes du Trégor. En rajoutant le mot Trégor à l'intitulé de l'association est venue l'idée de créer un espace d'exposition permanent ou éco-musée, où le train des Côtes du Nord serait la vedette (en miniature bien sûr !) aux côtés des maquettes disponibles dans les ateliers de l'association.

Projet d'avenir sans oublier la mise en oeuvre du salon régional 2019, qui sera le prochain rendez vous avec le public de Ploulec'h et du Trégor en septembre 2019.

LE NID'EAU : Des animations pour vos enfants

L'association le Nid'eau qui souhaite promouvoir la petite enfance et la parentalité dans le secteur, a proposé le 2 décembre dernier, un marché de Noël couplé avec une bourse aux jouets.

12 créateurs du Trégor et 36 particuliers étaient présents tout au long de la journée pour vendre, à 3 semaines de Noël, des jouets à petits prix. Les crêpières tournaient aussi à plein régime, et ce sont 30 litres de pâte à crêpes qui ont été écoulés. Ensuite courant décembre, un atelier créatif sur le thème de Noël (fabrication de cartes de voeux, décorations, cadeaux à offrir aux proches...) a été proposé aux enfants à partir de 3 ans.

Au courant du premier semestre 2019, aura lieu une conférence sur la parentalité. Pour les petits et grands gourmands, l'association le nid'eau organisera une chasse à l'oeuf aux alentours de Pâques.

Début avril 2019, l'association organisera son bébé puce du printemps (fin mars ou début avril).

L'entité MAM de l'association qui a ouvert depuis 1 an et demi, se porte très bien, les enfants évoluent à leur rythme et s'épanouissent paisiblement. Grâce au bébé puces d'octobre 2017, les enfants de la MAM ont pu bénéficier d'un évènement musical d'octobre 2017 à juillet 2018».

La manipulation et la possibilité d'expérimenter font partie de la pédagogie proposée par l'association. Chaque enfant est encouragé et valorisé dans ses réalisations en suivant son propre rythme.





AWEL MOR :

Vivre plus jeune que son âge !

Vivre plus jeune que son âge, c'est possible avec Awel Mor !

Même si l'on pense que rajeunir est utopique, il faut parfois oser « vivre comme plus jeune ». Cette préconisation de Roger Amouret, le Président du club Awel Mor est loin d'être saugrenue, et l'expérience le prouve, les seniors de Ploulec'h ont la forme. Informatique, gym douce, marches, cartes et jeux, boules, repas, goûters, sorties et séjours, il y en a pour

tous les goûts et tous les niveaux ! Avec plus de 200 adhérents et sûrement plus en 2019, le club des aînés foisonne d'idées pour attirer toujours plus de seniors. Pour exemple, un nouveau groupe de marche, dont le niveau est « superdoux » a récemment été mis en place pour les personnes qui marchent peu (moins de 4 km), mais qui souhaitent continuer une activité. N'oublions pas l'atelier nutrition, l'atelier conduite, la section gym

douce qui va peut-être ouvrir un 3ème créneau pour répondre à la demande... on peut dire que le club respire la santé. En effet sa recette, c'est « Bouger pour mieux-vivre son âge et se retrouver pour le plaisir d'être Ensemble à Ploulec'h et dans les environs. » !

roamou22@gmail.com
Tél : 02 96 38 88 45

Visites et entretien à Saint Herbot

Durant la saison estivale, la chapelle de St Herbot a été visitée par de nombreux randonneurs et quelques touristes : qu'ils soient remerciés, car leur passage est toujours un encouragement pour ceux qui assurent l'entretien. Ensuite, la chapelle était, comme tous les ans, ouverte pour les Journées du Patrimoine ; ces journées ayant pour thème : « l' Art du Partage », étaient rehaussées par l'exposition des peintures de Laurent SALOMON, Laurent et Guylaine, son épouse, ont apprécié le déroulement de ces journées : « ils ont notamment déclaré être très satisfaits de la visite des riverains de la chapelle... Avoir reçu un compliment pour la chapelle : on ne voit pas où elle a été rénovée, tout à l' air d'époque, dit une dame de Servel, ... un pot d'ouverture très convi-

vial ... Laurent était très heureux d'avoir reçu la visite des membres de l'Association des Camélias de Guingamp, dont il fait également partie ».Après le succès de ces journées du patrimoine, une journée d'entretien a été programmée : merci aux membres de l'association qui ont répondu à l'appel et qui dans la bonne humeur, ont procédé au renouvellement des peintures des ouvertures de la chapelle (porte et fenêtres) , de l'enduit des murs intérieurs et au renforcement de la corde de la cloche qui avait cédé lors du pardon. La conservation et l'entretien de notre patrimoine sont essentiels pour que ces édifices en pierres puissent encore nous rappeler leur raison d'être là.





TAI CHI CHUAN : UN ART MARTIAL INTERNE ACCESSIBLE A TOUS

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bertrand GAGNEUX, retraité depuis peu, professeur de Tai Chi diplômé certifié, 3ème Duan, Champion de France 2017 de Tai Chi moderne, médaille d'argent de Coupe de France de Tai Chi traditionnel 2017 médaille d'or 2014, j'enseigne le Tai Chi au sein de l'association TCCPLT (Tai Chi Chuan Ploulec'h Lannion Trégor) à la salle des fêtes de Ploulec'h le mardi de 19h30 à 22h00, auprès de l'association Shen Kataolu Dojo à Belle-Isle-en-Terre le jeudi de 19h00 à 20h30. J'en profite d'ailleurs pour remercier la Mairie de Ploulec'h qui m'a permis d'enseigner et mis à disposition une salle dans un délai très court.

Qu'est-ce que le tai-chi, comment le définiriez-vous ?

Le Tai Chi est trop souvent réduit par beaucoup à une simple gymnastique chinoise, c'est un art martial dit interne où l'on privilégie la souplesse à la force. Tai Chi Chuan signifie littéralement «boxe du fait suprême» ou «boxe de l'ombre». Cet art martial a pour principale particularité de se pratiquer en enchaînant des suites de mouvements très lentement. C'est un excellent complément ou prolongement d'un art martial dit externe et aussi de beaucoup d'autres sports.

Est-ce que le tai-chi est un antistress efficace ?

Quasi tous les sports sont des antistress efficaces, mais il est vrai que le Tai Chi, comme tous les arts internes méditatifs (Yoga, Qi Gong ...) qui se pratiquent lente-

ment avec le plus grand relâchement, est particulièrement adapté pour combattre le stress quotidien de notre société.

Cette pratique est également connue pour agir sur notre santé. Par quels moyens ?

De par ses particularités de lenteur sans heurt ni effort démesuré, il est accessible à tous les publics sans contre-indication médicale, beaucoup de médecins le conseillent et à noter d'ailleurs que le Tai Chi est l'une des 5 disciplines de la médecine traditionnelle chinoise (avec l'acupuncture, la pharmacopée, la diététique et le massage).

Il peut calmer les douleurs provoquées par l'arthrite, il est également un excellent exercice corporel et cognitif pour les malades Alzheimer, il aide à régulariser le système immunitaire, aide aussi à adopter une posture mieux alignée et à réduire la dégénérescence de la colonne vertébrale. Il favorise aussi la circulation du sang et de la lymphe.

Plus généralement, il permet, entre autres, de développer et d'améliorer les appuis, la coordination, le renforcement musculaire et tendineux, l'équilibre physique et mental, la mémoire et la gestion de l'espace. Il permet également de réduire le stress et les risques de chutes. Cette liste de bienfaits est bien loin d'être exhaustive, je vous invite à visiter cette page de mon site internet « <http://www.taichi-qiqong.w4p.co.uk/pourquoi.html> » sur le sujet qui énumère les vertus démontrées, reconnues, probables et incertaines mais tout autant défendues.

Que peut nous apprendre le tai-chi sur nous-mêmes ?

Le Tai Chi nous apprend à mieux utiliser notre corps et notre esprit. Dans mon enseignement, je mets particulièrement l'accent sur la confiance en soi et les possibilités physiques de chacun et j'insiste sur le fait qu'en se donnant les moyens et en croyant en soi beaucoup de choses deviennent possibles.

Du nouveau à L'Amicale Laïque de Ploulec'h

Cette année l'Amicale Laïque de Ploulec'h voit son bureau s'agrandir et compte 9 personnes :

- Hélène LE GALL et Marianne MANZANO MACAO en sont les présidentes

- Sandrine CAMUS en est la trésorière avec Emmanuelle CORBIÈRE comme adjointe

- Mickaël CHARRÉ et Marianne SOME sont les secrétaires

- Simon ALLIER, Stéphanie OLLIVIER et Sylvaine RÉGENT sont les autres membres du bureau.

L'amicale laïque a pour but d'aider à financer les projets scolaires de l'école Les Bords du Léguer de Ploulec'h. Pour l'année 2017-2018, l'ensemble des projets proposés ont pu être réalisés. Comme tous les ans, l'Amicale met à disposition des bacs jaunes à l'école pour y déposer vos journaux, alors n'hésitez pas.

Fuite d'eau : la marche à suivre

Les cas de dégrèvement

Les fuites d'eau éligibles au dégrèvement du montant facturé sont celles qui se produisent sur les canalisations après compteur.

La production d'une facture attestant de la réparation faite par un professionnel doit accompagner le courrier de demande de dégrèvement à adresser à la régie LTC et dont les coordonnées figurent au recto des factures d'eau.

Les règles de dégrèvement sont celles qui s'appliquent à l'échelon national. Il n'est pas possible d'y déroger.

Pour toute absence prolongée, fermez le robinet avant compteur. Il n'est pas raisonnable de ne pas couper l'eau d'une résidence secondaire restant inhabitée

pendant plusieurs mois.

Il n'est pas inutile par ailleurs de s'assurer de temps à autre qu'aucune fuite n'affecte son installation. Un rapide coup d'œil au compteur suffit.



PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

La loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile est venue réaffirmer le rôle primordial de l'échelon communal dans la gestion d'une situation de crise, qu'elle soit d'origine naturelle ou technologique.

Pour faire face à des risques majeurs ou à d'autres situations exceptionnelles (tempête, accident, ...), le maire a la responsabilité de se doter d'un plan communal de sauvegarde (PCS) et d'en maintenir son caractère opérationnel. Ce document a été élaboré pendant plusieurs mois par les services administratifs et Sonia STEPHAN-MORVAN, Adjointe au Maire, à partir d'une analyse des risques et des accidents qui pourraient survenir sur la commune de Ploulec'h. C'est l'aboutissement d'un travail avec les élus, les associations (disponibilité des matériels), des habitants, des professionnels (sapeur-pompier) et du personnel communal. Ce PCS sera présenté lors d'un prochain conseil municipal et transmis en Préfecture.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil permettant aux secours et à la commune de Ploulec'h de s'organiser, de trouver rapidement du matériel et des lieux disponibles pour recevoir des personnes, d'alerter la population et la soutenir, de mettre en place des mesures de premières urgences et d'aider les services de secours jusqu'au retour à la normale permettant ainsi à la commune de réagir très rapidement face à un événement de grande importance.



Fermeture Mairie en décembre :
le samedi 22, les lundis 24 et 31 après-midi

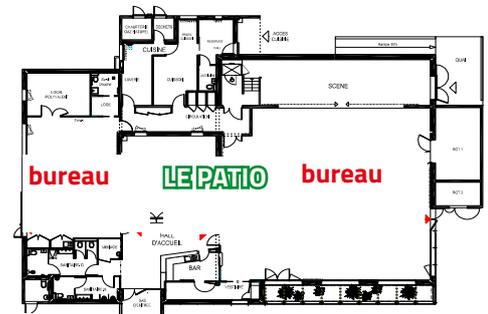
ELECTIONS :



Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 mars 2019

Pour pouvoir voter aux élections européennes qui ont lieu le 26 mai 2019, pensez à vous inscrire sur les listes de la commune de Ploulec'h. Votre inscription peut se faire soit en venant en mairie (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile), soit en ligne par le site « Service Public » (Rubrique : Inscription sur la liste électorale)

ATTENTION : pour voter il faudra désormais vous rendre au **Patio**, la salle des fêtes et la salle polyvalente ne seront plus identifiées comme bureaux de vote.



Le saviez-vous ?

Le **recensement militaire** est obligatoire pour tous à partir de **16 ans** : les garçons et filles doivent se faire recenser auprès de leur commune et participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation qui est délivrée à l'issue du recensement est demandée pour certaines démarches (inscription au baccalauréat, à l'auto-école,...).

Le recensement peut également être fait sur le site de service public.



ENVIRONNEMENT:

La réglementation évolue vers le jardinage au naturel

Je jardine, tu jardines, il jardine, nous jardinons... et oui, nous sommes près de 20 millions à jardiner un petit lopin de terre et 2019 sera pour tous une année cruciale en termes de pratique de jardinage : l'interdiction de vente et d'utilisation des produits phytosanitaires sera un grand pas vers le jardinage au naturel

La réglementation évolue vers le jardinage au naturel : Je jardine, tu jardines, il jardine, nous jardinons... et oui, nous sommes près de 20 millions à jardiner un petit lopin de terre et 2019 sera pour tous une année cruciale en termes de pratique de jardinage : ce sera un grand pas vers le jardinage au naturel.

Les collectivités sont déjà soumises à cette réglementation depuis plusieurs années. La commune de Ploulec'h est d'autant plus concernée qu'elle est en « Zéro phyto » depuis presque 10 ans.

A compter du 1er janvier 2019, la distribution, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires* seront interdites.

C'est-à-dire que les magasins n'auront plus le droit de vendre de produits* et les jardiniers ne devront pas en avoir chez eux et encore moins en utiliser dans leur jardin. Le non-respect de ces interdictions constitue une infraction et peut être puni à hauteur de 150 000 € d'amende. D'ores et déjà et depuis le 1er janvier 2017, ces produits* ne sont plus en libre-service et sont sous clé dans les surfaces de vente.

Comment faire pour se passer de produit ? - concevoir un jardin naturel, équilibré et résistant : planter des plantes locales, au bon endroit, accueillir la biodiversité, la nature et les auxiliaires - recourir aux alternatives non chimiques : paillis, compost et

amendements organiques, ... - se renseigner auprès de personnes et outils ressources pouvant apporter un conseil technique : associations de jardinier amateurs, professionnels du jardinage au naturel, conseillers vendeurs en jardinerie, ou sur internet : www.jardinaunaturel.org, www.jardiner-autrement.fr, ...

Que faire des produits qu'il me reste en stock ?

Ces produits chimiques* peuvent être des déchets dangereux. Il est donc important de ne pas les jeter dans la poubelle (ordures ménagères ou tri sélectif) ou dans les évacuations d'eau (WC, évier, bouches d'égout, avaloirs d'eaux pluviales, fossés, puits,...). Qu'ils soient vides ou avec un reste de contenu, ils doivent être apportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisé. Retrouvez la déchetterie la plus proche de chez vous sur le site :

www.ecodds.com

**Certains produits restent toutefois accessibles aux amateurs : produits de biocontrôle ou à faible risque ou utilisables en agriculture biologique.*



Gestion des bords de route: 2ème phase

Après le premier chantier test de février 2018 route de Locquemeau (voir article dans bulletin n°11 de l'été 2018), le conseil a décidé de renouveler cette action en 2019 avec l'accompagnement du comité des bassins versants.

Si en 2018, le chantier a été collectif, cette fois-ci, il sera géré en régie communale. Le mode d'exécution est quelque peu différent et il a été expliqué aux propriétaires concernés lors de la réunion d'information du 17 décembre.

S'en suivra en janvier, la journée de marquage puis en février la réalisation des travaux.

Pendant cette dernière phase, les voies de circulation seront interdites aux véhicules en journée.

Les secteurs concernés sont route du Quinquis, route de saint Herbot, route de Kerhervrec et route de saint Patrice.



Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir leurs arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs, la route ou les espaces publics. Dans l'intérêt de tous, chacun doit veiller à l'entretien de ses haies pour éviter un éventuel danger. Dans tous les cas, il faut s'assurer de la sécurité des usagers de la route et ne pas gêner les réseaux aériens.

BOULANGERIE
Rond point
Détour du Yaudet
PLOULEC'H

02.96.37.95.14

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Z.A
22300 Ploulec'h
02 96 37 17 59

le yaudet
Crêperie - Restaurant
Chambres d'hôtes - Gîte

Le Yaudet
22300 PLOULEC'H
02 96 48 48 80

FOCUS

Recensement de la population

La collecte du recensement de la population débutera le jeudi 17 janvier et se terminera le samedi 16 février 2019. L'ensemble de la population de Ploulec'h sera recensé, ce sont environ 860 logements qui seront enquêtés.

Pour éviter toute confusion, les agents recenseurs seront munis d'une carte d'identité justifiant de leur qualité. Vous pouvez exiger qu'ils vous présentent ce document lors de leur passage.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Présentation de l'équipe :



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Bertrand Gagneux



Blandine Broudic



Severine Le Bris



Mickaël Charré

Ty AR MEN
Restauration du Bâti Ancien
Maçonnerie de Pierres
Enduits Chaux-Chaâtre

Guillaume Le Jaouen
Keruel
22300 Ploulec'h

06.62.09.55.03

<http://www.tyarmen.com> contact@tyarmen.com

ISOLATION EXTÉRIEUR
BARDAGE
RÉNOVATION
OSSATURE BOIS
TERRASSE

**AR'BOIS
CHARPENTE**
MARTIN ROUSSEAUX

7 route de Kerjean Izalan
22300 Ploulec'h
06 87 00 80 19
rousseau.martin@live.fr

TERRASSEMENT, DÉMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENDOCHEMENT, DÉSSOUCHAGE...

B.HATE
Auto-entrepreneur

Devis gratuits
Prix sans TVA
Street 514 953 942 000 18

garnier@free.fr
22300 Ploulec'h

06 26 08 24 1
02 96 37 57 98

TOUTE L'ACTUALITE EN TEMPS REEL SUR FACEBOOK



mairieploulech
252
abonnés

Pour être au plus près de l'actualité de la commune, l'information circule désormais en temps réel sur facebook : animations, vie municipale et associative, travaux, évènements... ne manquez rien en vous abonnant sur facebook.

Mairie de Ploulec'h

26 juillet

La troupe vocale Polygammes était sur notre petit marché mardi.

Merci à eux pour cette belle animation



Mairie de Ploulec'h

31 juillet

Randonnée et marché alimentaire : le mardi après-midi ça bouge à Ploulec'h !

Rendez-vous à 14h Place de la Mairie pour les randonnées accompagnées par des bénévoles et à partir de 16h sur le marché, les commerçants vous proposent fruits et légumes, pain, charcuterie, huître et moules, œufs, charcuterie, poulet rôti et produits ménagers.



Mairie de Ploulec'h

19 juin

Une quinzaine d'associations Ploulec'haises réfléchissait avec la Municipalité à la saison 2018/2019 : planning des manifestations et des salles, forum des associations, tournoi inter-associations, création d'un comité des fêtes et bien sûr transfert des activités dans la nouvelle salle socio-culturelle « le Patio »...un programme copieux !



Mairie de Ploulec'h

3 juillet

CHATON 3-4 mois noir et blanc aux yeux verts ; trouvé le 2 juillet 2018 dans le bourg de Ploulec'h.

A qui appartient ce chaton ? Si vous le reconnaissez, contactez le 06 04 49 15 41



Homme-Femme-Enfant
Coiff'ZEN
 Nouvelle Zone d'activités
 Bel Air
 22300 Ploulec'h/Lannias
 Tél : 02 96 37 21 21
 www.coiffzen.fr
Bien-être

AA - TP BEUX DENIS
 Anciennement Mison
 Vidange
 Curage
 Débouchage de canalisations
 Passage de caméra

 Kériou
 22300 Ploumilliau
 Tél : 02.96.35.01.82 - Port : 06.82.02.37.26
 Email: denis22300@gmail.com
 Devis gratuit

Mairie de Ploulec'h

11 octobre

C'est dans la salle des mariages lors d'une sympathique réception que la Municipalité de Ploulec'h vient d'honorer les 20 années de service public effectuées par Jean-Pierre GUILLON, récemment retraité du service technique. En plus du diplôme régional, départemental et communal, une médaille d'argent lui a été décernée et un cadeau lui a été remis lors de cette occasion réunissant élus et personnel communal.



Mairie de Ploulec'h

7 décembre

Un cahier est à disposition du public pour noter des doléances et des propositions. Ouverture de la Mairie de 10h à 12h le samedi 8 décembre et aux horaires habituels.

LA COMMUNE
PREMIER ÉCHELON DE LA DÉMOCRATIE
EXPRIMEZ-VOUS
 Doléances et propositions
MAIRIE OUVERTE
 à la date suivante : 8/12/2018
 et aux heures d'ouverture de la Mairie.

JMP
ÉLECTRICITÉ
Electricité générale Dépannage
Neuf / Rénovation Domotique
 Jean-Marie Pontacq jmp-elec@orange.fr
 06 08 92 73 99 Ploulec'h

Raconte moi Ploulec'h



C'est M. Jagoret qui a coupé le ruban traditionnel, samedi, à Ploulec'h. La commune inaugurait la nouvelle mairie qui a installé ses locaux dans l'ancien presbytère. Le maire, Jean Even, a rappelé dans son discours la nécessité pour la collectivité de se doter de nouveaux locaux : « Les anciens, trop exigus, ne permettaient plus de répondre à ce que la population est en droit d'attendre de sa maison commune ».

L'échange entre la mairie trop

petite et le presbytère trop grand et vétuste a été décidé pour plusieurs raisons que Jean Even a rappelées : emplacement et taille du bâtiment, possibilité d'offrir au recteur de la paroisse un logement plus confortable ; assurance que ce bâtiment resterait patrimoine communal et serait restauré.

Avant de céder la parole à M. Jagoret et au sous-préfet M. Thomas, le maire de Ploulec'h a évoqué le problème de l'emploi dans le Trégor.

Jean EVEN raconte quand l'ancien presbytère devint mairie...et inversement :

Dans les années 1980, la commune était en expansion et la mairie qui occupait l'actuel presbytère, s'avérait trop exigüe. Deux pièces au rez de chaussée : l'une petite, occupée par la secrétaire de mairie et servant à recevoir le public et l'autre de surface légèrement supérieure de salle de réunion pour le Conseil Municipal et comme bureau du Maire. Deux solutions se présentaient : construire une nouvelle Mairie, et encore fallait-il trouver un terrain au bourg, ou faire un échange presbytère - mairie. On a opté pour cette seconde solution.

L'Abbé Dénès, recteur, occupait un grand bâtiment vétuste et il savait fort bien

que la rénovation complète de cette bâtisse pour une seule personne, n'était pas financièrement envisageable.

J'ai donc eu quelques entretiens avec lui, toujours très cordiaux. Y étant logé depuis 1959, je comprenais fort bien qu'il ait quelques réticences à quitter le bâtiment, même si les conditions de logement y étaient très vétustes.

« Tu vois Jean, m'avait-il confié un jour, quand il fait très froid, j'ai du mal à dépasser les 6 degrés ».

Finalement, j'obtins son accord ainsi que celui du clergé.

Tout le monde y a trouvé son compte. Un beau bâtiment, faisant partie du patrimoine local, allait être restauré pour en faire « la maison commune », et Monsieur le Curé trouvait un logement



Guy Prigent

La création des lotissements du « Vieux Calvaire et de Milin Awel », dans les années 1975 à 1980, avait entraîné une forte augmentation de la population de Ploulec'h ; les capacités de certaines structures communales, telles que la mairie, étaient devenues insuffisantes ; « Je me souviens, en effet, des élections municipales de 1977 où le dépouillement des bulletins s'était déroulé dans la salle de réunion du conseil municipal trop petite et dans une atmosphère étouffante, en raison de la présence d'une forte assistance ! » Force était de constater que la Mairie était devenue trop exiguë pour une commune en cours de développement et le presbytère trop spacieux pour la résidence d'un seul prêtre. C'est alors que quelques années, plus tard, la nouvelle municipalité, dont je faisais partie, dirigée par Jean EVEN, maire, émit l'idée de procéder à un échange d'affectation de deux bâtiments communaux : transformer le presbytère en mairie et en contre-partie installer le presbytère dans l'ancienne mairie : ce projet fut entériné à l'unanimité par le Conseil Municipal et sa réalisation facilitée par la bonne coopération de l'Abbé Yves DENES, alors recteur de Ploulec'h, En conclusion, cet échange « presbytère-mairie » respectant les droits de jouissance de la Paroisse à l'époque et pour l'avenir était judicieux.

N° 12 - hiver 2018 (décembre)

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication :

Matthieu Dupuis

Conception graphique et mise en page :

Matthieu Dupuis

Mise en page et rédaction :

Nadège Porret

Impression : Publitrégor

Ont participé à ce n° : Thierry Le Calvez, Matthieu Dupuis, Yannick Gautier, Zoé Le Loeuff, Isabelle Lorrain, Mireille Guéneq, Sonia Stephan Morvan, Ghislaine Brevet Buisson, Jean Rouxel, Jean Even, Guy Prigent, Karine Denis, les bénévoles de la bibliothèque, le SIVU Aod ar Brug et les associations de Ploulec'h.

Crédits photo : Mairie de Ploulec'h, Ouest-France, le Trégor, l'école des bords du Léguer, Jean Even et les associations de Ploulec'h.



Patrice
Danteny

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H

02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.eu

YVES POUPON
COUVERTURE ZINGUERIE
RGE BARDAGE
Isolation des toitures et façades - Étanchéité
02 96 37 54 09
6 route de Kerjean - 22300 PLOULEC'H

Le Carnet de la commune

Ils se sont mariés

2018
30/06 Antoine LE GUEN et
Marija GLISIC
04/08 Sylvain PLEDY et
Isabelle MANCEAU
11/08 Florian GENTRIC et
Céline GARANDEL
18/08 Jérémy DUHAMEL et
Marine QUELEN
01/09 Laurent LE BOURDONNEC et
Claire MELIN

Ils sont nés

2018
02/08 Saskia LECORVE
07/08 Alex HUTTON LE CARBOULLEC
16/09 Noan LURON
24/10 Margaux COMPIEGNE
26/10 Loésyo d'ORNANO



Ils nous ont quittés

2018
01/07 Josette QUERE
02/08 Robert GOATER
02/08 Colette LE QUERRE
25/09 Cécile-Marie-Augustine QUERE

Vœux de la Municipalité
le vendredi 25 janvier à 18h30 au Patio
Venez nombreux ouvert à tous !



Infos pratiques

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
8 h 30-12 h/13 h-17 h30
Vendredi 8 h 30-12 h/13 h-16 h30
Samedi 10 h/12 h (sauf vacances scolaires)

Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mercredi 8 h 30-12 h/13 h-17 h30
mardi 13h - 17h30
jeudi 8h30 - 12h
Vendredi 8 h 30-12 h/13 h-16 h30

ATELIER MUNICIPAL

02 96 46 10 04

ÉCOLE

02 96 35 74 05

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 96 37 24 11

RESTAURANT SCOLAIRE

02 96 46 55 74

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture :
mercredi et samedi de 11 h à 12 h

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison pour tous
02 96 35 32 92/06 60 25 48 55

RAM : Relais Parents Assistantes Maternelles
Tél : 06 77 38 49 67

ASSISTANTE SOCIALE

Rendez-vous au 02 96 04 01 04

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39, avenue de Park Névez
BP 246 22303 LANNION CEDEX
Tél : 36 46

Centre social de Ker-Uhel

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h
29 Bd d'Armor
02 96 48 75 08

COLLECTES

En fonction des secteurs, les collectes ont lieu le mardi, le mercredi et le vendredi. Le calendrier est disponible en mairie ou sur le site internet de Lannion Trégor Communauté.

Pour les encombrants en porte à porte, inscription au préalable au 02 96 05 55 55 ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC
02 96 05 55 55
ou info-usagers@lannion-tregor.com

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :
9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30
fermée le jeudi
06 85 53 21 59

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

EDF-GDF

Sécurité - dépannage
0 800 47 33 33 (gaz) - 09 72 67 50 22 (électricité)

SAMU : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie nationale 02 96 37 03 78

Centre Hospitalier 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON MÉDICALE

MÉDECIN GENERALISTE

Mme ROCHEZ Isabelle 02 96 46 34 86

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

M. COURCOUX Vincent 02 96 37 11 94

DENTISTE M. PEN David 02 96 46 38 49

INFIRMIÈRE

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne
02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

ORTHOPTISTE

Mme BRIAND Stéphanie 02 96 14 99 16

ORTHOPHONISTE

Mme BEN AIM 02 96 54 55 23

PHARMACIE BEL AIR 02 96 46 53 50

L'IMAGE

Les enfants de l'école des Bords du Léguer vous souhaitent de très bonnes fêtes !



Agenda

JANVIER

5 rendez-vous au rond-point du détour pour la recherche d'un médecin

25 voeux de la Municipalité
18h30 au Patio - ouvert à tous



20 trail pour la classe de neige des CM1/CM2

MARS

2 concert « les Glochos » organisé par l'Amicale Laïque

22-23-24 weekend d'inauguration du Patio



31 carnaval organisé par l'Amicale Laïque

AVRIL

28 vide-grenier organisé par l'amicale laïque salle des sports

28 intégrale du Léguer : départ de la rando mucco à Pont-Roux

MAI

26 élections européennes



30 Tour du Trégor Cyclos

JUIN

16 kermesse



recherche médecin généraliste

Vous habitez Ploulec'h ou les environs ?

Vous êtes impactés par le départ de votre médecin généraliste et vous voulez défendre le principe d'une offre de santé accessible à tous ?

Rejoignez-nous le samedi 5 janvier à 11 H 30 rond-point détour du Yaudet

Elus, usagers de la maison médicale, habitants de Ploulec'h et des environs, rassemblons-nous !